



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Inspection pédagogique régionale
d'histoire-géographie

Parcours de formation disciplinaire HG

Les nouveaux programmes – décembre 2015

Le parcours de formation disciplinaire HG sur les nouveaux programmes

Comme vous en avez été informés par le courrier qui vous a été adressé le 7/12/2015 par la liste de diffusion le parcours disciplinaire « nouveaux programmes » histoire-géographie s'organise de la manière suivante pour l'année scolaire en cours:

- 1er temps : un conseil d'enseignement se réunit dans votre collège (janvier 2016)
- 2ème temps : une animation pédagogique en bassin rassemble deux membres de l'équipe de chaque collège (mars-avril 2016).
- 3ème temps : un nouveau conseil d'enseignement se réunit dans le collège (mars-mai 2016) pour que les professeurs présents aux animations présentent les informations et les pistes transmises lors des ces-dernières.

Objectif du diaporama

- Partie intégrante du parcours disciplinaire "nouveaux programmes", ce diaporama est adressé à l'ensemble des équipes d'HG des collèges publics et privés de l'académie de Versailles.
- Il a pour vocation d'accompagner votre réflexion d'équipe lors d'un **conseil d'enseignement** que nous vous conseillons d'organiser **avant la fin du mois de janvier 2016**.
- Ce conseil d'enseignement a deux objectifs principaux :
 - vous accompagner dans la lecture des nouveaux programmes pour vous en permettre une appropriation collective en vous en donnant quelques clés de lecture ;
 - être un moment de réflexion sur l'élaboration d'EPI, en lien avec vos collègues d'autres disciplines. En plus du diaporama, nous vous adressons à cet effet un fiche de travail.

Une nouvelle logique d'écriture des programmes à l'échelle du cycle

- L'ensemble des programmes des différents cycles et des différentes disciplines ont été écrits en même temps pour leur donner le maximum de cohérence (un document unique).
- Il s'agit de programmes de cycles qui permettent de laisser davantage de temps pour construire les apprentissages.
- Pour chaque cycle, on retrouve la même architecture :
 - les spécificités du cycle (volet 1)
 - les contributions essentielles des différents enseignements au socle commun (volet 2)
 - les programmes par discipline ou enseignement (volet 3)

=> Il est important de lire l'ensemble des volets

Une nouvelle logique d'écriture des programmes pour chaque discipline

- Pour chaque discipline, on retrouve une construction cohérente :
 - une introduction présentant les objectifs de l'enseignement de ces deux disciplines dans le cycle
 - les compétences travaillées dans le cycle
 - les contenus d'enseignement
 - les exemples de croisements entre disciplines (cycle 4)

Le traitement des programmes de chaque discipline contribue à la mise en œuvre du socle

Des programmes d'histoire-géographie, entre continuité et nouveauté

Les nouveaux programmes s'inscrivent dans la continuité de ceux de 2008 : il n'y a pas de bouleversement, mais des nouveautés sont à noter.

Les **éléments de continuité** sont les suivants :

- les repères annuels de programmation, déclinés en différents thèmes et sous-thèmes
- les compétences travaillées (même si certaines ont été ajoutées comme « raisonner, justifier une démarche et les choix effectués », « coopérer et mutualiser »)
- les principales démarches proposées

Des programmes d'histoire-géographie, entre continuité et nouveauté

Les **principales nouveautés** vont dans le sens d'une plus grande liberté pédagogique laissée aux équipes :

- Il n'y a plus de « fourchette-horaire » indiquée : les enseignants sont amenés à déterminer le volume horaire qu'ils consacrent aux sous-thèmes ; cependant la parité entre l'histoire et la géographie devra être conservée et l'équilibre entre les 6 thèmes de l'année est important à respecter.
- Des programmes de cycle dans lesquels les compétences sont travaillées à l'échelle du cycle en intégrant la progressivité des apprentissages.
- Les compétences sont dissociées des repères annuels de programmation : les enseignants peuvent choisir de travailler telle compétence à partir de tel contenu d'enseignement, en fonction des objectifs d'apprentissage qu'ils se sont fixés.

=> Il sera nécessaire de travailler, en équipe, la programmation et la progression des apprentissages

Des points de vigilance

- Le programme ne se limite pas aux repères annuels, démarches et contenus d'enseignement. Les compétences travaillées font pleinement partie du programme. Elles doivent être articulées aux connaissances.
- Le traitement du programme passe par les trois modalités d'enseignement obligatoires :
 - les enseignements communs
 - l'Accompagnement Personnalisé
 - les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (au cycle 4)

Une partie du programme est traitée en EPI et en AP.

=> Là encore, le travail en équipe est essentiel.

L'accompagnement pour la mise en œuvre des programmes

- **Les animations de bassin**, qui auront lieu entre le 8 mars et le 7 avril, seront l'occasion :
 - d'aborder les nouveautés de ces programmes dans les contenus et les démarches proposées ;
 - de réfléchir à l'Accompagnement Personnalisé ;
 - de proposer des pistes de mise en œuvre pour les EPI ;
 - d'approfondir la question de la progressivité des apprentissages au cycle 3 avec des collègues du 1^{er} degré.
- **Les fiches ressources Eduscol** sur chacun des thèmes des quatre programmes seront mises en ligne au printemps. Elles seront progressivement complétées par des fiches sur les démarches et les compétences.
- D'ici là, n'hésitez pas à vous rendre sur le **site académique dédié à la réforme** qui propose des ressources utiles : <http://reformeducollege.ac-versailles.fr/>

Histoire-géographie-EMC et EPI

1. Les critères de réussite
2. L'aide à l'élaboration

Histoire-géographie-EMC et EPI : les critères de réussite

Programmes, disciplines et EPI selon les textes officiels	Ce à quoi il faut réfléchir préalablement (au sein du conseil d'enseignement et au sein du conseil pédagogique)
Les EPI permettent de traiter les programmes disciplinaires et de contribuer aux parcours	Mettre en relation les contenus des programmes (connaissances, compétences) avec les thématiques interdisciplinaires et sélectionner des points de rencontre entre les disciplines sur l'ensemble du cycle 4 <u>Point de vigilance</u> : l'histoire-géographie n'est pas indispensable dans tous les EPI
Les EPI permettent d'acquérir les domaines de compétences du socle	Identification des compétences travaillées selon le niveau de maîtrise des élèves. <u>Point de vigilance</u> : faire des EPI des groupes de niveau ; confondre EPI et AP (qui n'exige pas une démarche de projet)
Les EPI permettent d'aborder la complexité du monde	Identifier un objet d'étude à travers des regards croisés. <u>Point de vigilance</u> : concevoir seul un EPI sans coopérer avec une discipline partenaire ; ne pas penser à des partenariats extérieurs (exemple : réservistes citoyens)
Les EPI permettent aux élèves et aux professeurs d'entrer dans une démarche de projet	Identifier l'autonomie laissée aux élèves <u>Point de vigilance</u> : ne pas inclure les élèves dans une dynamique de projet

Histoire-géographie-EMC et EPI : les critères de réussite

Les EPI traitent d'objet qui font sens pour les élèves	Identifier précisément des sujets d'étude dans leur lien avec un contexte reconnu par les élèves <u>Point de vigilance</u> : négliger la géographie et l'EMC
Les EPI projettent une production concrète dont la réalisation est progressive durant la durée déterminée pour l'EP	Déterminer une ou des productions finales. Toutes les productions constitutives des champs disciplinaires relèvent des EPI. Ces productions et leur élaboration sont au service des apprentissages. <u>Point de vigilance</u> : faire de cette (ces) production(s) une (des) fin(s) en soi
Les EPI mettent les élèves en situation de pratique encadrée	Prévoir l'accompagnement du travail des élèves : des rappels d'acquis, aide et conseil, préparation de ressources, indications de pistes de recherches, etc. Faire appel à l'esprit d'initiative et de responsabilité des élèves (notamment dans le cadre du parcours citoyen, du parcours avenir et du parcours d'éducation artistique et culturelle) <u>Point de vigilance</u> : négliger de faire entrer les élèves dans une démarche collaborative
Les EPI sont évalués de 4 façons	Concevoir un accompagnement formatif, une évaluation formative et ou sommative dans le cadre disciplinaire, des évaluations communes et conjointes des compétences travaillées, l'évaluation finale de l'EPI A EVITER : ne pas prévoir d'évaluation(s) dès la conception de l'EPI

→ Aide à l'élaboration d'un EPI – dans un premier temps

Questions à se poser	Réponses	
	Dans un premier temps	
Thématique /intitulé de l'EPI		
Niveau de classe		
Disciplines concernées		
Production(s) envisagée(s)		
Estimation de la durée et calendrier		
Organisation pédagogique – besoins particuliers		
Parties des programmes traitées	Discipline 1	Discipline 2

→ Aide à l'élaboration d'un EPI – dans un second temps

Dans un deuxième temps

Compétences du socle/des programmes travaillées

Conditions de l'autonomie des élèves

Répartition horaire entre les deux disciplines

Ressources nécessaires pour les activités des élèves

partenariats éventuels

évaluations (quoi, quand, comment ...)

Présentation et valorisation de la (des) production(s)

régulation et suivi de l'EPI par les professeurs responsables